



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Le plan lumière prend forme à Neuchâtel

### **Le 14 février, le cœur de la cité retrouve ses lumières**

**Première étape concrète dans la réalisation du plan directeur lumière en ville de Neuchâtel : dès le 14 février au soir, un nouvel éclairage valorisera la zone piétonne. La rue du Seyon sera notamment ponctuée de halos bleutés rappelant l'émblématique cours d'eau. Le plan lumière vise à embellir la cité, limiter la consommation électrique et aussi lutter contre la pollution lumineuse. La mise en lumière du centre-ville doit s'achever d'ici 2019, année des 40 ans de la zone piétonne.**

Comment réaliser un éclairage dans un centre-ville piétonnier à la fois harmonieux, économique en termes de consommation, non invasif mais suffisamment fonctionnel pour garantir un sentiment de sécurité ? La mise en œuvre du plan lumière accomplit ce délicat exercice d'équilibriste dont les premiers résultats pourront être appréciés dès le 14 février. Pour marquer cette étape, un événement convivial et populaire est organisé sur la place des Halles à Neuchâtel, agrémenté de la poésie musicale de l'artiste David Lack, pianiste et directeur de *Crescendo*. Un verre de vin chaud à la main, les visiteurs et les invités pourront voir d'un œil nouveau les gargouilles et le pignon de la maison des Halles, sur une place agréablement éclairée. La population cordialement est invitée à prendre part à cet événement qui aura lieu entre 17 heures 30 et 19 heures. Une allocution officielle est prévue à 18 heures.

#### **Eclairer oui, mais encore ?**

Fruit d'une volonté politique soutenue par le législatif de la Ville le 24 août 2015, l'application du plan lumière vise à embellir et dynamiser le centre-ville, atténuer la coupure entre la ville et le lac, diminuer la consommation électrique et la pollution lumineuse, et maintenir la sécurité objective et subjective pour tous les usagers de l'espace public nocturne. Pilotée par la direction de l'urbanisme, elle est réalisée en partenariat avec Viteos et le bureau belge Radiance35.

Selon Olivier Arni, directeur de l'urbanisme, « il s'agit de mettre en scène, par la lumière, les nombreux atouts du centre-ville : la qualité architecturale de ses bâtiments, la convivialité de ses espaces publics, le lien de la cité millénaire à l'eau ou encore sa proximité immédiate avec le lac. » Rappelant que Neuchâtel est reconnue « Cité de l'énergie » depuis plus de 20 ans, il explique que de manière générale, « le but est de renforcer la convivialité de la zone piétonne pour ses

habitants bien sûr, mais plus largement pour l'ensemble des Neuchâteloises et des Neuchâtelois, qui aiment notre ville et y sont attachés, d'où le choix de la date de la Saint-Valentin, jour idéal pour mettre en lumière le cœur de la cité ! »

Dès la nuit tombée le 14 février, les rues prendront donc un autre aspect : adieu lanternes et luminaires « Globolux » vieillissants, bienvenue à des lampes sobres et contemporaines qui diffusent une lumière douce et harmonieuse vers le sol. Suspendues sur caténaires ou accrochés aux façades, ces lampes Selux Sombreo mettront en valeur la pierre d'Hauterive, par un blanc chaud, qui donnera une sensation chaleureuse et intimiste. Et c'est la technologie LED qui a finalement été retenue tant pour les routes que pour les rues de la zone piétonne, puisque les LED sont réglables en intensité (contrairement aux lampes à iodure métallique prévues initialement) et sont extrêmement économiques : on estime à 75% les économies potentielles par rapport à la situation actuelle.

### **La trace du Seyon**

Tout au long des bâtiments de la rue du Seyon, Pury, du Môle et sur l'esplanade du Mont-Blanc, une série de « douches » bleues va raviver le souvenir de l'emblématique cours d'eau qui a structuré la ville médiévale jusqu'à son détournement en 1843. Ces projecteurs inviteront les citoyens à poursuivre leur promenade jusqu'aux rives, estompant la coupure entre la ville et le lac. A redécouvrir également sous un autre jour, l'illumination des fontaines historiques du centre-ville ainsi que le kiosque Belle époque de la Place Pury.

En tout, 227 points lumineux sur les 5'300 que compte le territoire communal seront revus. « Il n'y a pas de volonté de tout changer, prévient Olivier Arni, mais de profiter de l'existant pour améliorer l'ambiance nocturne. Le renouvellement du matériel, qui répond aux critères environnementaux en vigueur, permettra d'obtenir un effet positif sur la facture d'électricité liée à l'éclairage public à Neuchâtel ».

Par la suite, il est prévu d'embellir l'éclairage de plusieurs bâtiments publics – comme l'Hôtel de Ville, dont l'inauguration est fixée en septembre, le Collège latin et le Temple du bas – mais aussi privés. Parmi ces derniers, l'Union commerciale, à la place du Coq d'Inde, est un exemple de bâtiment emblématique de la Belle époque qui ne bénéficie pour l'heure d'aucun éclairage nocturne.

Pour compléter l'harmonisation de l'éclairage du centre-ville, les commerçants se voient enfin proposer un soutien pour relouer l'éclairage de leurs vitrines, afin que celles-ci s'intègrent harmonieusement dans le plan d'ensemble de l'illumination du centre-ville. Une vitrine pilote à la rue des Moulins 45 explique aux commerçants et au grand public les avantages d'une vitrine savamment illuminée. Plus d'une vingtaine de commerçants et restaurateurs ont déjà répondu à l'appel.

Neuchâtel, le 8 février 2017

Direction de l'urbanisme

**Renseignements complémentaires:**

Olivier Arni, directeur de l'urbanisme, 032 717 76 01, [olivier.arni@ne.ch](mailto:olivier.arni@ne.ch)